IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

CONSEIL

DÉCISION DU CONSEIL

du 29 mars 2022

portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail pour la Tchéquie, la France et la Suède

(2022/C 143/02)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la décision du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la création d'un Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail ([1]), et notamment son article 3,

vu les listes de candidats présentées au Conseil par les gouvernements des États membres,

considérant ce qui suit:

(1) Par sa décision du 24 février 2022 ([2]), le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail pour la période allant du 1er mars 2022 au 28 février 2025.

(2) Les gouvernements de la Tchéquie, de la France et de la Suède ont présenté de nouvelles candidatures pour plusieurs sièges à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés membres titulaires et membres suppléants du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail pour la période prenant fin le 28 février 2025:

I. REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT

État membre	Membres titulaires	Membres suppléants
France	Mme Anne AUDIC	M. Nicolas BESSOT Mme Lucie MEDIAVILLA
Suède	Mme Anne-Sofie DALENG	Mme Viktoria BERGSTRÖM M. Magnus FALK

([1]) JO C 218 du 13.9.2003, p. 1.

([2]) Décision du Conseil du 24 février 2022 portant nomination des membres titulaires et des membres suppléants du comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail (JO C 92 du 25.2.2022, p. 1).

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS

État membre	Membres titulaires	Membres suppléants
Tchéquie	M. Jiří VAŇÁSEK	M[me] Radka SOKOLOVÁ
France	M. Abderrafik ZAIGOUCHE	M[me] Edwina LAMOUREUX M. Jean-Paul ZERBIB
Suède	M[me] Cyrene WAERN	M[me] Karin FRISTEDT M[me] Ulrika HAGSTRÖM

III. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS

État membre	Membres titulaires	Membres suppléants
Tchéquie	M. Miroslav HORKÝ	M. Martin RÖHRICH M[me] Martina KROUPOVÁ
France	M. Franck GAMBELLI	M[me] Nathalie BUET M. Patrick LEVY
Suède	M[me] Cecilia ANDERSSON	M[me] Malin NILSSON M. Tommy LARSSON

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres titulaires et des membres suppléants non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 29 mars 2022.

Par le Conseil
Le président
A. TAQUET